

ANNEXE II**Modèle de panneau destiné à signaler la (les) zone(s) de prévention.**

 REGION WALLONNE Zone de prévention d'une prise (des) prise(s) d'eau souterraine (activités réglementaires) RÉGION WALLONNE		Min 0,57 m
Cadre réservé au(x) titulaire(s) du(des) permis d'environnement portant sur la(les) prise(s) d'eau (facultatif)	1. Nom(s) du(des) titulaire(s), de (des) l'exploitant(s) 2. Sigle de la (des) société(s) 3. Numéro de référence de(s) la prise(s) d'eau	EN CAS D'ACCIDENT, PREVENIR: 1. « Nom du(des) titulaire(s) du(des) permis d'environnement portant sur la(les) prise(s) d'eau »: « n° de téléphone de la personne à contacter » 2. REGION WALLONNE - S.O.S. POLLUTION: 070/23.30.01 3. La Protection Civile: Service 100
Min 0,7 m		